

N° 3 - 21 avril 2015

Champagne-Ardenne

## Bulletin de Santé du Végétal

### Vigne

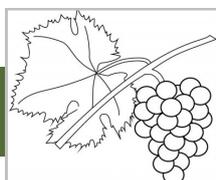
#### A RETENIR CETTE SEMAINE

**Mange-bourgeons** : Fin de période de sensibilité.

**Pyrales** : Début des remontées.

**Mildiou** : Poursuite du suivi biologique au laboratoire.

**Tordeuses** : Début de vol imminent.



#### STADES PHENOLOGIQUES



Débourrement du bourgeon, les feuilles s'écartent.

**REMARQUE** : ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 13 au 17 avril sur 165 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

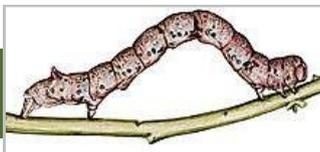
Les conditions climatiques de ces derniers jours ont favorisé une progression rapide de la phénologie.

La disparité entre cépages persiste et est visible à l'échelle d'un coteau.

Toutes les parcelles ont atteint voire dépassé le stade 05 « débourrement du bourgeon ».

En secteurs hâtifs, des parcelles de Chardonnay présentent déjà deux à trois feuilles étalées.



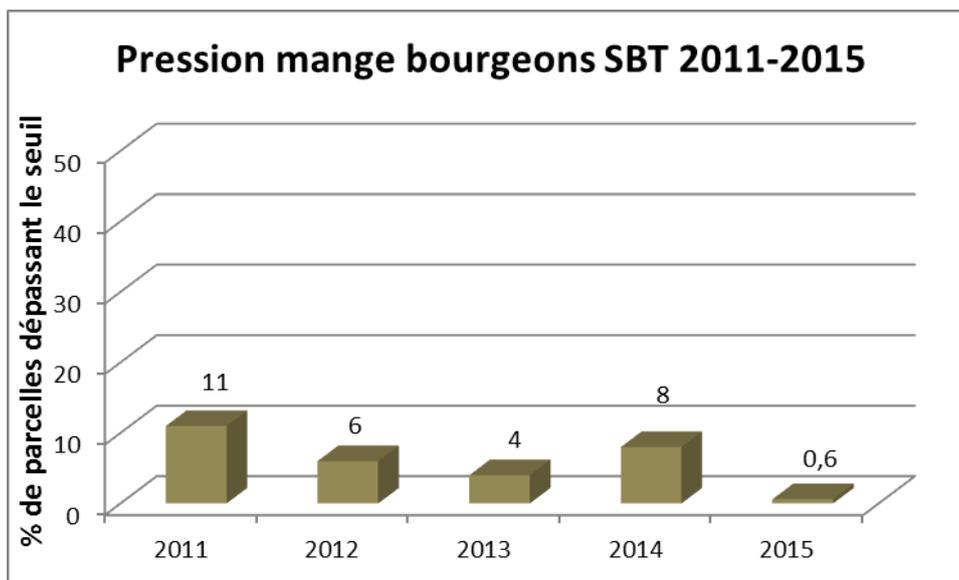


## MANGE-BOURGEONS

### Situation

Peu d'évolution depuis la semaine dernière. Les dégâts de mange bourgeons restent très limités.

Sur le réseau SBT, en 2015, un tiers des parcelles a été touché par les mange bourgeons, mais une seule parcelle a dépassé le seuil de 15 % de ceps touchés. Ce bilan place l'année 2015 comme étant la plus faible depuis 5 ans.



### Analyse du risque

La phase de sensibilité de la vigne aux mange-bourgeons est dépassée, le risque est maintenant écarté.

Fin de la surveillance.



## PYRALES

### Situation

Les premières observations ont démarré cette semaine en parcelles précoces. La remontée des chenilles est en cours.

### Analyse du risque

Il s'agit du début des remontées. Il est trop tôt pour évaluer le niveau de présence de ce ravageur et le risque associé.

Rappel :

Seuil d'intervention : 100 % de ceps occupés par au moins 1 chenille de pyrale.



## SUIVI BIOLOGIQUE DU MILDIOU

### Situation

Actuellement, le suivi biologique indique qu'il faut encore un peu moins de 4 jours en conditions contrôlées (échantillons placés en étuve et conservés à 20 °C) pour obtenir les premières germinations des "œufs d'hiver" (source CIVC).

La maturité des œufs est susceptible d'être acquise au vignoble quand les premières germinations sont observées en moins de 24 h d'incubation.

### Rappels des conditions nécessaires à l'enregistrement des contaminations primaires :

- Maturité des organes de conservation du mildiou (œufs d'hiver) : le suivi biologique effectué au laboratoire est un outil permettant de l'estimer.
- Réceptivité de la vigne : stade O6 "éclatement du bourgeon" atteint.
- Conditions climatiques : pluie d'au moins 2 mm avec une température moyenne journalière généralement égale ou supérieure à 11°C (à 2 mètres sous abri) sur un sol déjà humide.

### Analyse du risque

Le suivi au laboratoire indique que la maturité des œufs est loin d'être observée en conditions contrôlées. On peut considérer comme nul le risque qu'elle soit acquise au vignoble. De plus, les sols sont actuellement très secs en surface, donc peu favorables à des contaminations intenses dès les premières pluies.



## TORDEUSES

### Situation

Le réseau de piégeage est en place au vignoble.

Le début de vol est imminent.

### Analyse du risque

A suivre ...

Pour rappel, la pression tordeuses de la 1ère génération est appréhendée à partir des observations des glomérules.

## NOTE NATIONALE : alerte concernant la bactérie *X. fastidiosa*

Une note nationale relative à un organisme nuisible, *Xylella fastidiosa*, est disponible sur le site internet de la DRAAF Champagne Ardenne :

[http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Xylella\\_fastidiosa\\_Note\\_nationale\\_BSV\\_validee\\_cle0cac2c.pdf](http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Xylella_fastidiosa_Note_nationale_BSV_validee_cle0cac2c.pdf)



## Bulletin de Santé du Végétal

Vigne

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagric.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

et de la DRAAF :

<http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal-BSV>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE  
CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES  
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE :**

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohésis Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny - Champagne Chassenay d'Arce -  
Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agricul-  
ture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Aubeoise - Union Champagne - Viti-Concept.

**Rédaction :** le CIVC avec relecture de Magister, Coopérative Champagne Coligny et DRAAF-SRAL.

**Animation du réseau Vigne :** Alexandra BONOMELLI - CIVC. Tél. : 03 26 51 50 62. Courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr



**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique,** vous pouvez en faire la demande par courriel à  
k.benredjem@champagric.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.